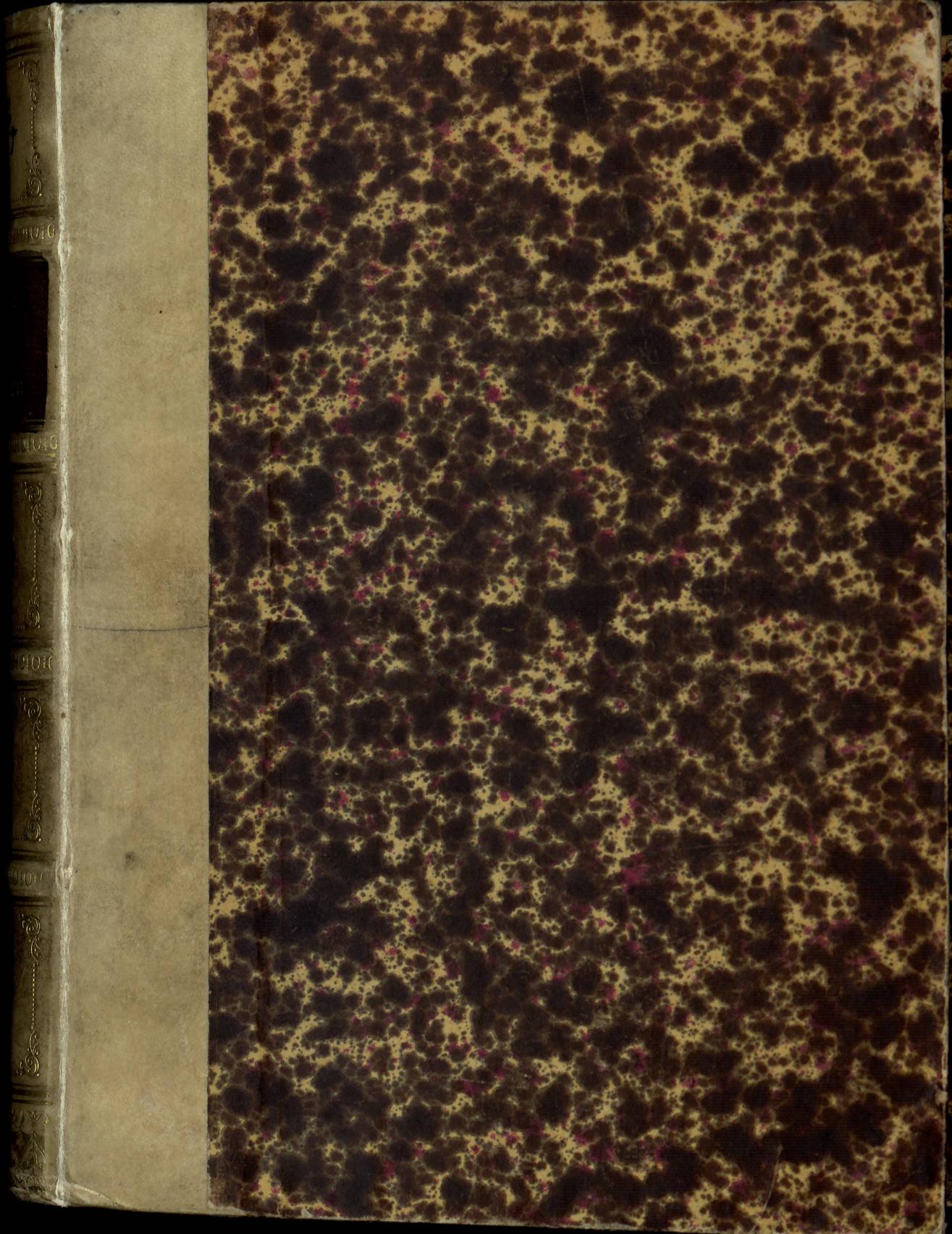


ÉDITS

ET

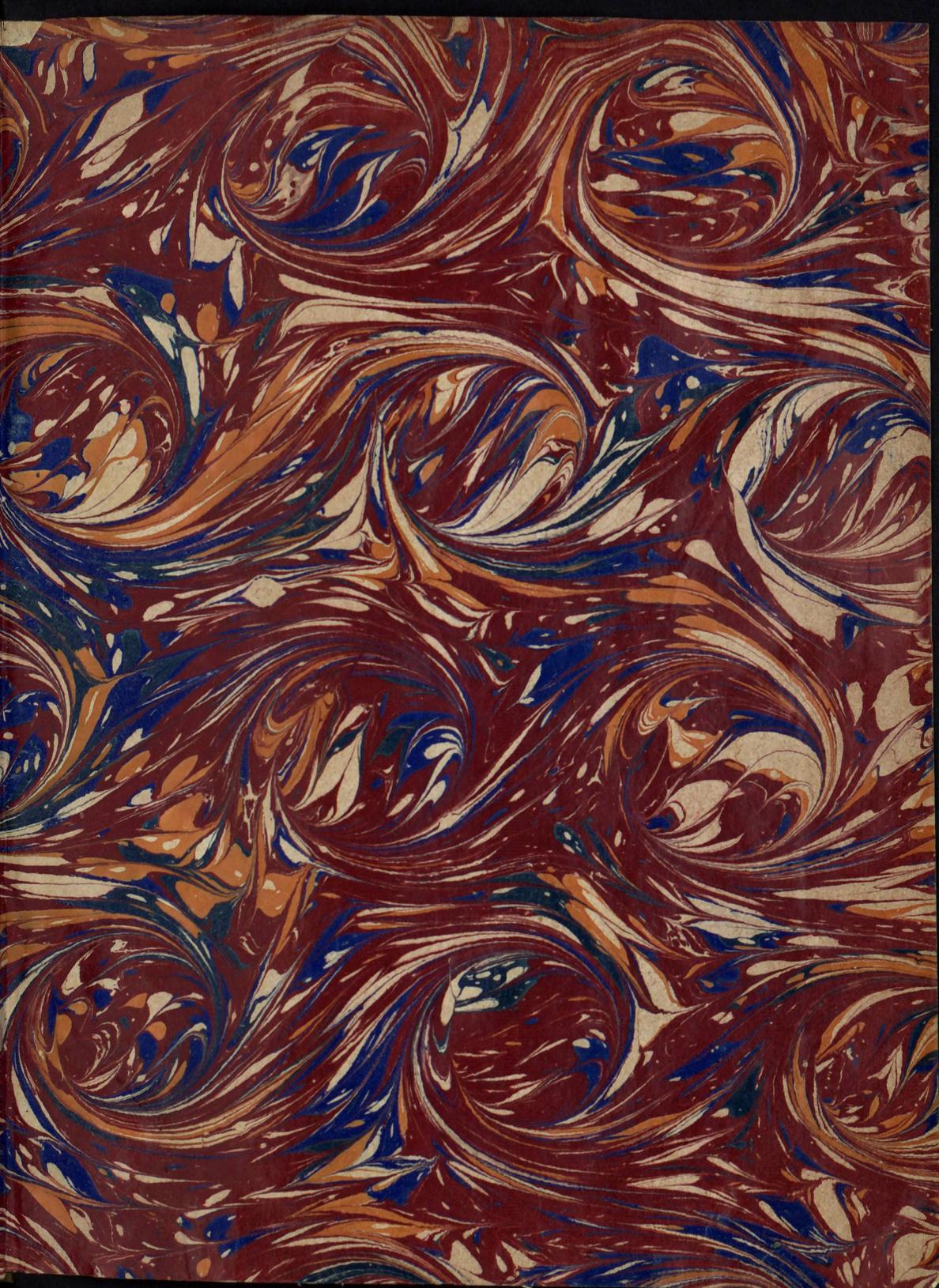
ARRÈTS

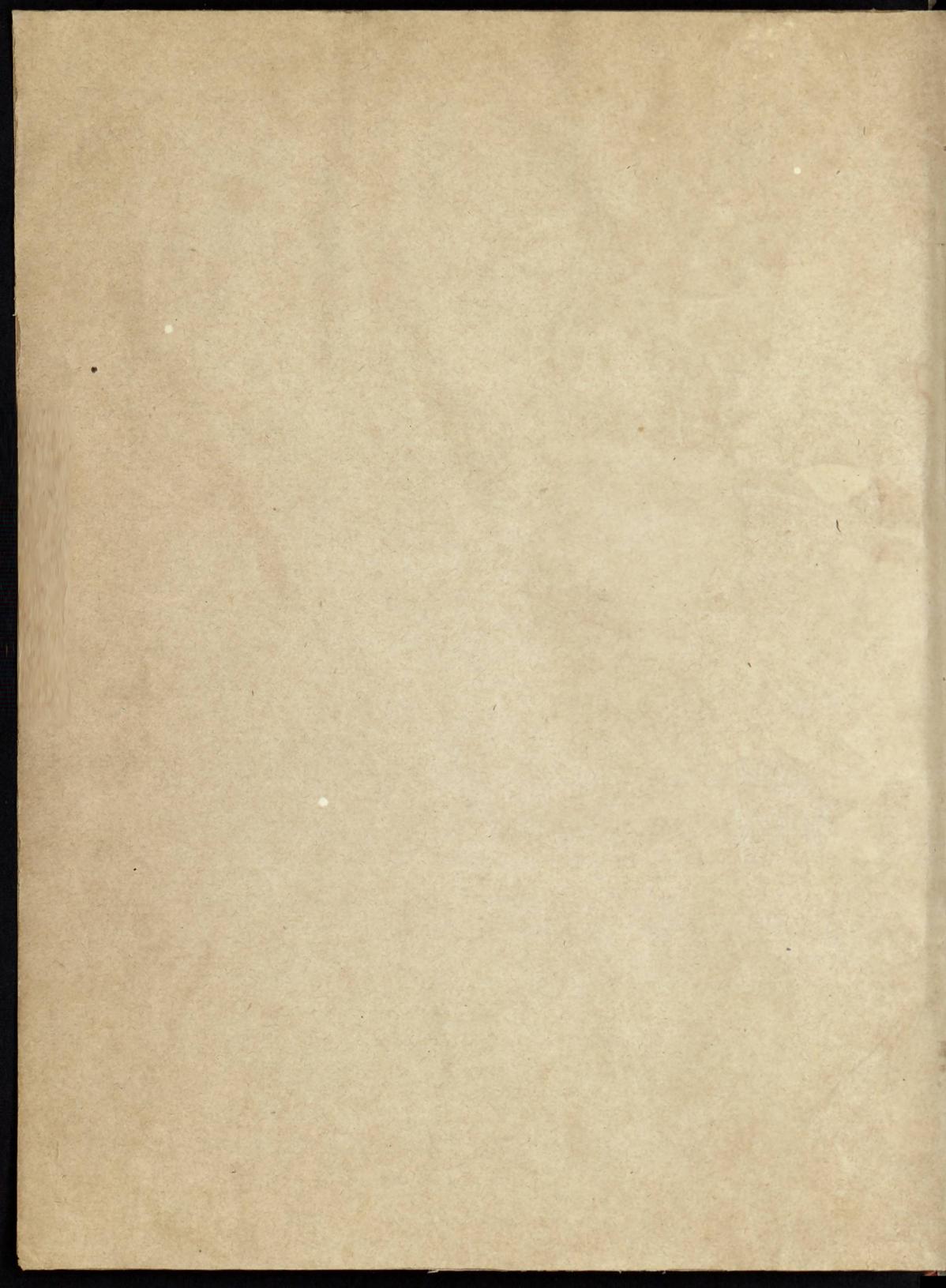
4









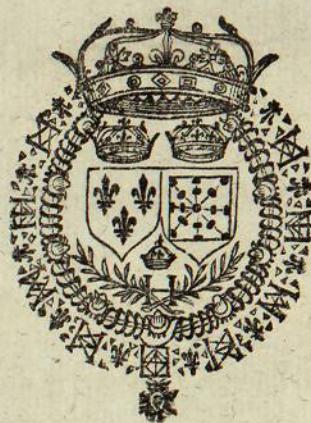


Resp Pfd B008215

ARRÈST DE LA COVR ET CHAMBRE DE L'EDICT DE LANGUEDOC,

Du 13. Octobre 1651. sur la désertion de Marsin.

Portant inhibitions & défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient de s'attrouper, assembler, & faire pruision & achapt d'armes, ny émouuoir le peuple contre le service du Roy, sur les peines portées par les Ordonnances.



A PARIS,
Chez DANIEL LE FEBRE Marchand Libraire.

M. DC. LI.

AVEC PERMISSION.



21 A

21 DE COVAY

21 DE CHAMBELLÉTTE

21 DE LAUJADE

21 DE L'ISLE

21 DE MONTAIGNE

21 DE PAILLARD



EXTRAICT DES REGISTRES de la Chambre de l'Edict.

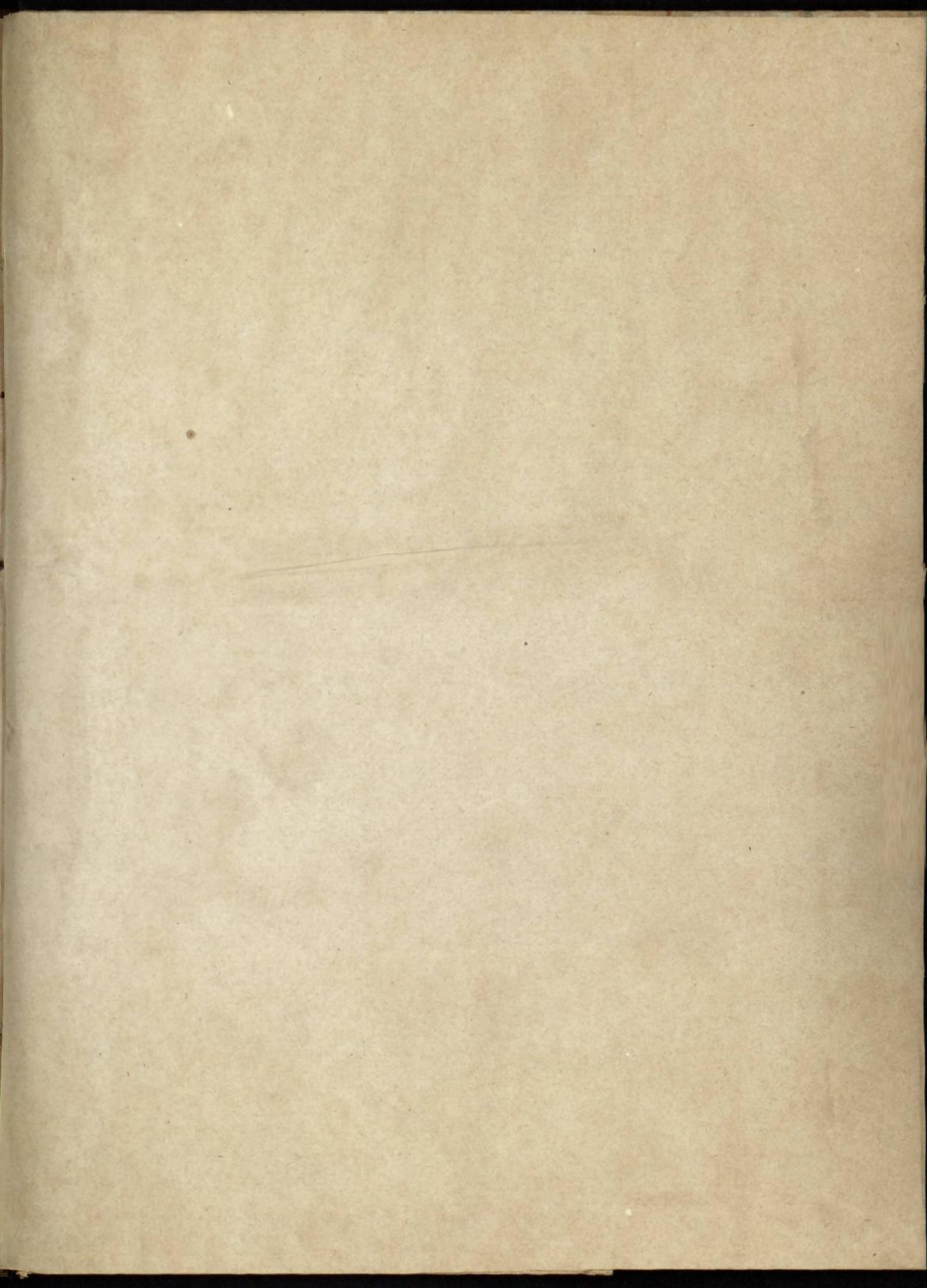
SVR la requeste verbalement faite par les Gens du Roy, disant que sous pretexte de la desertion de Marsin, lequel commandant les armées du Roy en Catalogne a passé depuis peu de iours par le ressort d'icelle, & a conduit & amené quelques troupes en Guyenne qui ont deserté l'armée du Roy, & sous diuers autres pretextes plusieurs personnes mal affectionnées au seruice du Roy pourroient faire diuerses menées, & pratiques à son preiudice, ayant esté aduertis que quelques Gentilshommes & autres ont donné retraite audit de Marsin ; requerant estre incessamment informé contre tous ceux qui ont fauorisé son passage, & contre ceux qui pourroient faire des leuées, menées & pratiques au preiudice du seruice de sa Maiesté, & que defenses soient faites à tous les subiects du Roy du ressort de ladite Cour, de s'attrouper, assembler & faire prouision & achapt d'armes, ny émouuoir le peuple sur les peines portées par les Ordonnances. LA COVR EN LA CHAMBRE a fait inhibitions & defenses à tous Seigneurs, Gentilshommes & autres particuliers de quelque estat & con-

4

dition qu'ils soient , de faire aucunes assemblées & pratiques contraires au seruice du Roy, acheter armes contre l'exprés commandement de sa Maiesté, émouuoir les peuples du ressort d'icelle ; & qu'il sera informé incessamment à la diligence des Gens du Roy , contre tous ceux qui contreuiendront au present Arrest , & pareillement contre tous les Gentilshommes & autres qui ont presté ayde , & donné assistance au passage dudit Marsin , & des troupes qui ont deserté l'armée de Catalogne , pour les informations rapportées estre ordonné ce qu'il appartiendra . Ordonne neantmoins ladite Cour , que deux Conseillers en icelle se transporteront en la ville de Montauban , & autres Villes & lieux où besoin sera , pour affermir lesdites Villes & lieux en l'obeyssance du Roy , contenir les peuples à leur deuoir , & faire & parfaire le procés aux contreuenans ; enioignant à tous Gentilshommes , Consuls & autres subiets de sa Maiesté , donner ayde & main forte à l'execution du present Arrest , duquel les Gens du Roy enuoyeront extrait à leurs Substituts sur les lieux , afin que ce qui sont du ressort d'icelle n'en pretendent cause d'gnorance , & du deuoir qu'ils y auront apporté crient la Cour au mois . Prononcé à Castres en ladie Chambre le 13. Octobre 1651.

Signé , Y S A R N.







— Edits & Arrêts - tome 4 - Table.

1. L'Union des trois Parlements, Bordeaux, Toulouse, Provence à Toulouse - 1649.
2. Petits humbles Rapporntances du Parlement de Toulouse faites au Roy
3. Arrêt de la Cour de Parlement de Toulouse contre G. Cellier, Servient, Syenne & autres pensionnaires du cardinal Mazarin Paris 1652.
4. arrêt de la Cour de la Chambre de l'Edit sur la désertion de Marcin Paris, 1651.
5. arrêt de la Cour du Parlement de Toulouse contre le sieur Foule Paris 1651.
6. arrêt de la Cour du Parlement de Toulouse, donné contre le cardinal Mazarin, ses pairs & domestiques étrangers.
7. Arrêt de la Cour de Parlement de Toulouse, contre la réfection de Marcin & ses troupes. Paris - 1651 -
8. Edit du Roi - portant réduction des Rentes d'agences créées depuis 1720 Toulouse 1726.
9. arrêt du Parlement de Toulouse. ordonne d'envoyer les Enfants des Nouveaux catholiques dans les Collèges ou Ecoles publiques et tous les jours à la messe. Toulouse 1720.
10. arrêt de la Cour du Parlement. Décret aux Dominicains de s'assembler. Toulouse 1720.
11. Décl. Défense pendant 3 ans aux Nouveaux Convertis, de vendre leurs Biens sans permission. Toulouse 1723.
12. Edit du Roi - Contre les Ducs. Toulouse 1728.
13. Déclai - Rétablissant les Lettres et Billets au porteur. Toulouse, 1721.
14. arrêt du Parlement. Supprimant plusieurs loix au sujet de la Constitution Unigenitus Toulouse 1721.
15. Déclai. - Edit. Confirmation des priviléges de l'Ordre du St-Esprit. Toulouse, 1726.
16. Déclai. - Déclai. Offices Municipaux dans le Languedoc. Toulouse 1724.
17. Edit. - Attribuant des gages aux officiers de Milice Bourgeoise. Toulouse, 1704.
18. Déclai. - Défense de porter des Diamants. Toulouse, 1720.
19. arrêt. Réglement pour l'élection des Consuls du Rouergue, Lévézou et Gévaudan
20. arrêt. Parlement défendant aux Seigneurs Toulouse 1721, Justitaires d'assister aux assemblées des lieux ou aux élections Seigneurs. Toulouse, 1730.

21. - arrêt - Dépense aux Chirurgiens qui ne sont point Maîtres
d'ouvrir des Cadavres mortis, Toulouse - 1730.
22. arrêt - Dispensant aux Notaires de retenir les actes en Cedes Volantes
Toulouse 1730.
23. - arrêt - Ordonnant l'observation du tableau, à défaut des
officiers du Siège. Toulouse, 1729.
24. - arrêt - Dépense à M. Carré de troubler M^e Louis Nestor,
comme substitut à Castillon. - Toulouse, 1729.
25. arrêt. Défense de laver des Maisons pour y jouer. - Toulouse. 1729.
26. - arrêt - Règlement p. les Hôpitaux du Ressort de la Cour. Toulouse 1729.
27. Décla. Défense de faire les Bestiaux en Languedoc. Toulouse - 1729.
28. Décla. Pêche en mer - Province du Languedoc. Toulouse - 1728.
29. - arrêt - Recouvrement des Bois emportés p. l'ignadation de garonne et de l'arize
Toulouse - 1727.
30. Lettres Patentes pour la Province de Languedoc. Toulouse 1727.
31. arrêt. Sur le Serment des Conseillers Réguliers de Béziers. 1727.
32. arrêt. - Défense de jouer à la Bassette, au Pharaon au Languenel à la Dupond. Toulouse, 1729.
33. arrêt - Renouvellement des Défenses de jouer à la Bassette sur Pharaon & Toulouse, 1729.
34. Décla. - Filles du Languedoc - Toulouse 1719.
35. Décla - Défense d'imprimer sans permission. Toulouse 1717.
36. Décla. - Règlement sur les appellations des Trésoriers de France. Toulouse 1717.
37. - arrêt. - Défense aux Officiers Royaux de juger pour les Seigneurs particuliers, Toulouse 1717.
38. arrêt - amendes contre les Nouv^e Convertis n'envoyant pas leurs Enfants à l'Ecole. Toulouse 1720.
39. Décla - Augmentation des Espèces. Toulouse 1720.
40. arrêt - Régulant les Visites ouvertes à ceux du Parlement p. les officiers de Montauban. Toulouse 1713.
41. arrêt du Parlement - Règlement contre les Filles de Marvoise VI^e - Toulouse. 1713.
42. Décla - Reception des Avocats en ses cours & jurisdictions. - Toulouse 1710.
43. Décla - Obligeant les Gouverneurs C'Edil de H. Q. - sur la grossesse Toulouse 1708.
44. Lettres Patentes. Privilège du sieur LAW et de sa Banque. Toulouse - 1716.
45. Edil - accordant la Noblesse aux Commissaires ordinaires des guerres. Toulouse 1710.
46. Décla - Concernant les Mendians. Toulouse 1750.
47. Décla - Concernant les Mendians. Toulouse - 1750. - suite du précédent
48. Décla - Augmentation du Droit sur les cartes à jouer. Toulouse 1751
49. Lettres Patentes - Concernant les Testamens. - Toulouse 1751.
50. Décla. - Augmentation du Droit sur les Cartes à jouer. Toulouse 1751. Double.
51. arrêt - Annulation verte de la dame Varignon, de la terre de Putot. (Montauban. 1751)
52. Décla - Incompatibilité du suffrage des juges - Toulouse, 1728.
53. arrêt - Les théologans doivent prêcher les Dimanches et Fêtes. Toulouse. 1728.

54 - Edict - les officiers des Chancelleries près les Courts - Toul. - 1727 -

55 - Edict - Fixant le nombre des officiers et l'apport d'officiers 1715 (Montauban)

56 - Décret - autorisation aux Parlementaires, Cour des Aides de faire des remontrances.

Toulouse 1715.

57 - Arrêt - Déchargeant de leur autorité corps de service Desfours. - Toul. 1717 -

58 - arrêt - Défense aux Domestiques de quitter leurs maîtres avant fin l'année - Toul. 1722 -

59 - Edict - Crédit d'Officiers Municipaux et autres. Toul. 1722 -

60. Décl - Interprétation de la Crédit d'Offices Municipaux en Languedoc - Toul. 1722.

61. Arrêt. - Sur le Respect du dans les Eglises - Toulouse 1722.

62. Décl - Vagabonds et Gens sans aveu Toulouse 1722.

63. Arrêt - Befense à tous juges &c de faire consigner Piavance, par rapport - Toul. 1717.

64. Edict - qui révoque et annule celui de juillet 1714. - Toulouse 1717

65. arrêt - Ordonnance Saisie d'un Décret de l'Inquisition - Toulouse 1718.

66. Edict - portant relâchement des offices de Maîtres en Languedoc - Toulouse 1718 -

67. Edict - portant Désrogation à la Déclaration du 5 Mai 1694 - Toulouse 1718.

68. Arrêt - refuges de la table de marbre -

qui déclare civilement responsables les Maîtres de leurs Domestiques
pour le fait de Chasse - Toulouse 1718 - P. Robert -

69. Déclar - En interprétation de l'Edict du Roi des dits mois d'août 26 aout 1718. Toul. 1718

70. Arrêt - Pour faire cesser les contestations entre les Magistrats et les
Maîtres du Bézou. Toulouse - 1720. -

71. Edict - Crédit de maîtres d'arts et Métiers, dans toutes les
Villes du Royaume. Toulouse - 1723.

72 - Arrêtés faits par Mme les Commissaires nommés par
M^e Jean Jacques Descaux Roi de Buzoche et M^e Jacques
Philippe Penabouyre Sénéchal de Buzoche assemblés dans la
Salle de la Bouruelle du Palais, le 4 janvier 1763;
Lesquels ont demeuré d'accord d'être rangés en Marche
à l'Eglise, pour l'Oppandre, comme suit -

Marche de la Buzoche en Corps.

Toulouse j. 5. Baour, 1775. -

Content 3 Documents
sur la Religion protestante
Réformée



